

teurs. L'opinion publique a compris que l'avenir de notre empire africain dépend de la solution qui sera donnée à la question marocaine; elle s'est prononcée pour une politique qui affirme et fasse reconnaître notre droit à l'hégémonie de Maghreb¹. Les avis ne commencent à différer que lorsqu'il s'agit des voies et moyens propres à obtenir le résultat que tous considèrent comme nécessaire.

En présence du problème marocain, la politique française avait un double but à atteindre : accroître notre influence au Maroc même et s'assurer qu'aucune des grandes puissances européennes ne ferait à l'établissement de la prépondérance française au Maroc une opposition irréductible. On affirme que les négociations sont, sur ce second point, en bonne voie et que M. Delcassé, ayant promis que la liberté commerciale et la neutralité du détroit seraient maintenues, ne rencontrerait autour de lui que des dispositions conciliantes. On comprendra que nous n'insistions pas sur ce sujet : il ne sied point de parler de négociations actuellement ouvertes. Indiquons seulement, en passant, que toute solution qui aboutirait à un partage du Maroc entre deux ou plusieurs puissances, ne pourrait être que funeste, qu'elle

1. Toutefois, donnons acte à un certain nombre de « citoyens de Toulouse » que, réunis pour entendre une conférence du « citoyen Sabatier », ancien député d'Oran, le 15 octobre dernier, ils ont protesté « contre tout protectorat qui aurait pour conséquence fatale la solidarité de la République avec le despotisme du sultan et aboutirait forcément à une guerre désastreuse ». On ne pactise pas, à Toulouse, avec les tyrans ! — Cf. C. Sabatier, *la Conquête marocaine et le protectorat* (Toulouse, 1903).